

# FICHE DE POSTE

# TRÉSORIER

## Je deviens bénévole !

Don du Sang La Poste - Orange

Le trésorier est élu par le Conseil d'administration de l'association.

### POLITIQUE FINANCIÈRE

Le trésorier met en œuvre la politique financière de l'association définie par le président et le bureau ou le conseil d'administration de l'association.

### FINANCES ET COMPTA

Le trésorier est responsable de la tenue des finances et des comptes.

Il est le garant d'une gestion comptable et financière saine et de la bonne tenue des livres et registres obligatoires définis par la réglementation.

Il règle les frais et factures de l'association et s'assure qu'ils sont conformes à l'activité et l'objet social de l'association.

Il suit régulièrement l'évolution des dépenses et recettes de l'association.

Il assure les relations entre l'association et La banque Postale

### PRÉVISION

Le trésorier établit chaque année un budget prévisionnel qu'il présente au président, au bureau ou au conseil d'administration.

### INFORMATION ET ALERTE

Le trésorier informe régulièrement le président, le bureau et le conseil d'administration des situations financière et comptable.

Il présente les comptes et le rapport financier lors de l'assemblée générale annuelle.

Il exerce un devoir d'alerte auprès du président, du bureau et du conseil d'administration lorsqu'il estime que la situation l'exige.

Il fournit à l'Union les comptes et rapports financiers selon le calendrier défini par celle-ci

### ANIMATION

Comme tous les membres bénévoles de l'association, le trésorier participe aux activités de communication, d'animation voire de collecte organisées par l'association.



Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange  
8 rue Brillat Savarin – 75013 Paris

Tél : 01 48 42 10 09 – Télécopie : 01 48 42 10 59 – C.C.P. 8501 36 5 PARIS Mail

contact@dondusanglpo.fr – www.dondusanglpo.fr – Facebook : Don du sang La Poste - Orange